NATIONS



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.41 2 novembre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 41e SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 26 octobre 1989, à 10 heures

Président :

M. FEYDER (Vice-Président)

(Luxembourg)

Développement et coopération économique internationale [82] (suite)

- i) Science et technique au service du développement
 - a) Rapport du Comité intergouvernemental sur la science et la technique au service du développement
 - b) Projet de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les <u>Documents officiels de l'Assemblée générale</u>.

Les regtifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, <u>dans un délai d'une semaine</u>, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Feyder (Luxembourg), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 35.

POINT 82 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE : i) SCIENCE ET TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

- a) RAPPORT DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT (A/44/37)
- b) PROJET DE RESOLUTION [A/44/37, par. 3, 1 (X)]

Le <u>PRESIDENT</u>: Au nom de M. Garba, Président de l'Assemblée générale, je voudrais maintenant faire la déclaration suivante sur la science et la technique au service du développement.

A sa quarante-deuxième session, l'Assemblée générale a décidé de célébrer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement et d'examiner en séance plénière le point traitant de cette question.

En prenant cette décision, l'Assemblée générale a reconnu que la question de la science et de la technique était au premier plan des préoccupations internationales et devait figurer en très bonne place dans les programmes politiques.

L'une des caractéristiques de l'époque actuelle, s'il en est, c'est le caractère omniprésent de la science et de la technique. Elles envahissent tout. Elles ont radicalement transformé les modes de vie, de travail, d'échange, voire de combat. Il n'est pas un seul aspect de la vie qui n'ait été touché d'une manière ou d'une autre, positive ou négative, par la science ou la technique. Qu'on le veuille ou non, on ne peut revenir en arrière. Il est désormais à peu près admis que les sociétés industrialisées ont retiré d'énormes avantages de leur aptitude à exploiter l'immense potentiel de la science et de la technique au profit de leur croissance et de leur développement économique.

Et c'est pour cette raison qu'en dépit des différences d'environnement culturel et des obstacles à l'acquisition des techniques, les pays en développement doivent redoubler d'efforts pour exploiter les techniques scientifiques qui

constituent un important moyen de croissance économique accélérée en comprimant en un court laps de temps les diverses étapes de la croissance. Mais ils ont un long chemin à parcourir, et l'impatience de leurs peuples face à une situation lamentable et une pauvreté désespérée ne fait que grandir.

Jusqu'à présent la communauté internationale s'est surtout appuyée sur l'aide, l'investissement et le commerce pour tenter de faire décoller les économies du monde en développement dans le cadre d'une croissance et d'un développement accéléré. Sans minimiser l'importance de ces trois variables, il faut reconnaître que seul l'apport de connaissances permettra un développement soutenu.

L'asymétrie du monde dans les domaines scientifique et technique, en particulier le fossé entre les sociétés industrialisées et les sociétés en développement, est peut-être encore plus large que l'écart qui les sépare sur le plan économique à moins que cet écart ne soit réduit, il est tout aussi évident que la majorité des pays en développement continueront à rester à la traîne des pays industrialisés et pourront difficilement participer sur un pied d'égalité aux affaires du monde.

Jusqu'à l'adoption du Programme d'action de Vienne, en 1979, l'attention de la communauté internationale s'était portée essentiellement sur les questions d'accès et de transfert des techniques, c'est-à-dire qu'on laissait, dans une large mesure, le soin aux pays industrialisés de mettre au point de nouvelles techniques. Les pays en développement, quant à eux, pouvaient espérer les obtenir à des conditions raisonnables et les adaptaient pour leur propre usage dans leur propre pays. C'est le Programme d'action de Vienne qui a attiré l'attention de la communauté internationale sur une approche nouvelle de ces questions et leur a conféré une importante nouvelle dimension, à savoir que si l'objectif visant à assurer l'accès aux techniques et leur transfert à des conditions équitables et raisonnables reste bien évidemment valide, il est impératif d'axer les efforts sur le renforcement des capacités endogènes des pays en développement eux mêmes. Sans cette capacité qui est l'aptitude à choisir, acquérir, adapter et utiliser les techniques, avoir accès à ces dernières modifierait bien peu leur dépendance dans ce domaine et leur sous-développement économique. C'est ce message du Programme d'action de Vienne qui confère une dimension précieuse au développement. Loin d'avoir perdu sa validité il n'en est devenu que plus important.

Bien qu'ils aient pris largement conscience de la nécessité de mobiliser la science et la technique au service du développement et qu'ils se soient engagés politiquement sur cette voie, de nombreux pays en développement n'ont pas été en mesure d'exploiter effectivement la technologie aux fins du développement. Il y a plusieurs raisons à cela et il importe d'en mentionner quelques-unes. Comme nous le savons tous, de nombreux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, dont la plupart se trouvent en Afrique, sont confrontés aux problèmes de survie et de subsistance, comme la nourriture, l'eau et le logement. Leurs maigres ressources suffisent à peine à satisfaire leurs besoins immédiats. Nous savons aussi que l'aide extérieure est loin de correspondre aux conditions et mesures dont était convenue la communauté internationale dans les programmes tels que le Programme de redressement économique pour l'Afrique. En conséquence, ces pays n'ont pu mobiliser la masse critique de ressources humaines et financières nécessaires pour imprimer un élan au processus de mobilisation de la science et de la technique au profit du développement.

La communauté internationale se préoccupe à juste titre de la sauvegarde de la terre et de notre environnement, mais elle ne prend pas suffisamment en considération le fait que le choix des technologies est pour beaucoup dans la situation actuelle et que ce choix est encore plus important en tant que moyen de prévenir et d'inverser la dégradation de l'environnement.

Par ailleurs, le renforcement des capacités technologiques endogènes des pays en développement peut également contribuer au règlement du problème de la dette qui nous préoccupe tous profondément en améliorant la compétitivité internationale des produits agricoles et industriels de ces pays. Il faut également renforcer les capacités d'évaluation technique des pays en développement de manière à leur permettre de procéder à une evaluation socio-économique de l'impact et des incidences des technologies nouvelles, améliorant ainsi la qualité du processus de choix des technologies.

Ce sont là des questions d'une importance cruciale que l'Assemblée devrait examiner. Cet examen est particulièrement opportun au moment où s'engagent les travaux préparatoires à la quatrième stratégie internationale du développement, à la session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale et à la relance de la croissance économique, à la réunion intergouvernementale sur les pays les moins avancés et à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui est envisagée. Pour nous aider dans notre tâche, nous sommes saisis du rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement qui a présenté une résolution d'ensemble pour examen et adoption.

Je note que le Comité propose de choisir ses thèmes de fond parmi des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et de fournir à toutes les délégations des analyses minutieuses des dimensions technologiques des questions choisies afin d'informer et de stimuler les débats. Je me félicite de cette proposition, et en particulier de la décision du Comité, lorsqu'il a choisi son thème de fond, d'axer ses travaux sur les techniques écologiquement rationnelles, la participation des pays en développement et la mise au point de ces techniques ainsi que sur leur transfert efficace aux pays en développement.

J'ai maintenant le plaisir et l'honneur d'inviter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à prendre la parole.

service du développement.

Le <u>SECRETAIRE GENERAL</u> (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux de participer à cette séance plénière de l'Assemblée générale qui commémore le dixième anniversaire du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au

Le monde assiste à une évolution d'une portée considérable de la science et de la technique qui affecte pratiquement tous les aspects de l'activité humaine. A bien des égards, cela a été une bénédiction pour l'humanité, dans la mesure où ces progrès ont permis de prolonger la vie, de conquérir les maladies et de créer des possibilités de prospérité matérielle sans précédent. Mais les progrès des techniques fondées sur la science ont aussi engendré de nouveaux problèmes.

Un domaine qui nous inquiète particulièrement est celui de l'application de la technique à des fins militaires. Cela représente actuellement près du quart des dépenses que le monde consacre à la recherche et au développement. Plus de 500 000 savants et ingénieurs du monde parmi les meilleurs se consacrent actuellement à la fabrication d'armes et autre équipement militaire spécialisé. Ceci, non seulement, prive les activités constructives des rares ressources humaines et financières disponibles mais, de plus, constitue, à long terme, un facteur de déstabilisation et de tension politique. J'espère sincèrement que l'allégement des tensions internationales du moment aboutira au redéploiement des ressources en faveur des activités de développement.

Les techniques modernes accentuent également l'écart déjà important entre les pays industrialisés et les pays en développement. D'une façon générale, cela pose un grave défi à la capacité de nombreux pays de participer à l'économie du monde moderne. Mais cela a également un impact immédiat et bien précis. Ainsi, de nouveaux matériaux remplacent les produits de base traditionnels, dont l'exportation a longtemps été le soutien principal de l'économie de nombreux pays en développement. La réduction des taux de consommation dans les pays développés et les prix généralement faibles des matières premières ont aggravé la crise déjà profonde de la dette que connaissent de nombreux pays en développement.

L'utilisation des techniques fondées sur la science est l'une des caractéristiques essentielles de notre époque. La rapidité et l'éventail des nouvelles découvertes s'accélèrent de façon exponentielle et contribuent à l'interdépendance croissante du monde. Les techniques de l'information, par

Le Secrétaire général

exemple, y compris les ordinateurs, les satellites et les détecteurs, ont créé une sorte de système nerveux électronique planétaire. En outre, le délai qui s'écoule entre une découverte scientifique et son application technique s'est réduit. De nouvelles découvertes sont actuellement appliquées, en quelques années et non plus en quelques décennies, et ce rythme va sans doute continuer à s'accélérer.

Le monde se heurte à une question vaste : la technique est-elle devenue une force indépendante, propulsée par sa propre énergie et traçant son propre cours, ou bien peut-elle être encore canalisée, maîtrisée et appliquée en tant que moyen permettant d'améliorer la vie de l'homme?

C'est le Programme d'action de Vienne qui a placé la science et la technique au service du développement au premier plan de l'attention internationale. Il a envoyé le message suivant : l'accès aux techniques avancées créées dans le monde développé est essentiel, certes, mais les pays en développement devraient aussi être en mesure d'acquérir une capacité autonome de choisir, de sélectionner, d'adapter, d'appliquer et d'innover s'ils veulent pleinement profiter des possibilités qu'offre la technique en tant qu'outil de croissance et de développement accélérés. Dix ans après Vienne, ce message est devenu encore plus important et plus urgent.

Au coeur de tous les efforts visant à créer des capacités scientifiques et techniques endogènes se trouve la mise en valeur des ressources humaines. Sans un nombre suffisant de savants, d'ingénieurs et de techniciens bien formés, hommes et femmes, aucun pays n'a la possibilité d'accélérer son processus de développement.

L'un des événements importants qui se sont produits depuis la Conférence de Vienne est la prise de conscience croissante dans les pays développés et en développement du caractère vulnérable de l'environnement. Etant donné que beaucoup de problèmes relatifs à la dégradation de l'environnement ont été créés en raison d'applications scientifiques et techniques qui, écologiquement, n'étaient pas judicieuses, des options et des mesures scientifiquement saines, fondées sur des techniques environnementales sûres doivent être mises au point de toute urgence.

La capacité scientifique et technique endogène est également essentielle pour un développement soutenu et durable. Ce n'est que par cette capacité que les pays en développement peuvent exploiter au mieux leurs ressources naturelles sans risque d'endommager l'environnement. Les pays en développement doivent pouvoir participer à la coopération incernationale s'agissant de la recherche et du développement de techniques écologiques saines. Ils doivent aussi pouvoir bénéficier du transfert rapide et efficace de ces techniques.

La coopération internationale dans les domaines de la science et de la technique ne se limite pas, bien sûr, à l'environnement, mais s'étend à tous les secteurs. Le système des Nations Unies, qui comprend une vaste gamme de connaissances techniques et de réalisations, a un rôle central à jouer à cet égard. Plus que jamais auparavant, il est nécessaire d'harmoniser les activités du système dans les domaines de la science et de la technique et de canaliser nos ressources vers des objectifs bien définis et cohérents. Le Comité administratif de coordination a récemment conclu que le futur centre d'attention du système des Nations Unies en matière de science et de technique au service du développement devrait comprendre le renforcement de la capacité endogène des pays en développement et l'évaluation de nouvelles techniques de pointe, et que la coordination à l'échelle nationale devrait être améliorée.

Je puis vous assurer que les directeurs exécutifs des institutions spécialisées et moi-même continuerons de renforcer la coopération et la coordination interinstitutions en vue de fournir un appui réel à la science et à la technique au service du développement.

Le moment est venu d'intégrer la création d'une capacité scientifique et technique endogène dans le grand courant de la gestion macro-économique. Cela exigera des efforts délibérés pour l'harmoniser avec les forces économiques, sociales et culturelles afin qu'elle puisse être maîtrisée et utilisée à des fins constructives. Cela devrait être pris dûment en considération à la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale et aux préparatifs de la prochaine stratégie internationale du développement. Je suis certain que les délibérations de la présente session de l'Assemblée générale donneront l'élan politique nécessaire à cette fin.

Le <u>PRESIDENT</u> : J'invite maintenant le Représentant permanent du Bangladesh à prendre la parole. Il parlera au nom du Groupe des Etats d'Asie.

M. KABIR (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Etant donné que l'Ambassadeur Karim est malheureusement retenu dans une autre séance, je lirai une déclaration en son nom.

"J'ai le privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Groupe des Etats d'Asie à l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement. Le Programme d'action de Vienne, adopté en 1979, représente

un jalon important. Il souligne la nécessité critique d'encourager les liens entre la science et la technique dans les pays en développement et leurs autres impératifs socio-économiques pressants. Le Programme que l'Assemblée générale a adopté en 1979 par sa résolution 34/218 a été une réalisation remarquable qui offre de grandes possibilités de renforcer les capacités scientifiques et techniques des pays en développement. Le Programme d'action a aussi reflété la volonté politique si nécessaire pour remédier à la disparité qui existe dans les capacités scientifiques et techniques.

Il est paradoxal que, 10 ans après l'adoption du Programme, il reste tant à faire et à obtenir. Pendant cette période, contrairement à ce qu'on attendait du Programme d'action, l'écart entre les pays développés et en développement s'est encore élargi. Les innovations scientifiques et techniques ont en fait contribué à cette évolution malheureuse. Le paradoxe de toutes ces années a été que les progrès scientifiques et techniques ont été réalisés alors que la misère humaine s'est accentuée. La révolution scientifique et technique est largement passée à côté de la majorité des pays en développement. Même aujourd'hui, la plupart de ces pays se trouvent dans une situation désavantageuse dans la poursuite de leurs propres objectifs de développement national. Ils continuent de souffrir du sous-développement de leurs bases scientifiques et techniques. Nous partageons fermement l'avis que, pendant les années à venir, le Programme d'action de Vienne et, de fait, la communauté internationale devront chercher davantage à corriger ce déséquilibre inacceptable.

En 1979, nous n'avions pas prévu nombre des changements économiques, politiques et scientifiques radicaux qui allaient caractériser les années 80. Parmi ces changements se trouvent le relâchement des tensions Est-Ouest, une évolution importante, mais parfois inquiétante, de l'environnement économique international, l'apparition d'une crise sans précédent de la dette du tiers monde et une dégradation marquée de notre écosystème et de notre environnement. La pauvreté, la faim, la malnutrition, l'explosion démographique, la maladie, l'analphabétisme et d'autres maux sociaux ont resserré leur étau sur la planète. Pour de nombreux pays en développement, les années 80 ont en fait été une décennie perdue. La crise de la dette

M. Kabir (Bangladesh)

extérieure, le transfert net de ressources, la baisse du courant des ressources financières, la détérioration des termes de l'échange, en particulier le commerce des produits de base des pays en développement, ont eu des effets négatifs sur la capacité des pays en développement d'entreprendre des efforts réels pour mettre en valeur la science et la technique et commencer le développement économique et social.

La situation dans les pays les moins avancés, qui sont les partenaires les plus faibles de la communauté internationale, a aussi empiré pendant la décennie des années 80. Dans ces pays, la science et la technique se trouvent encore à une étape rudimentaire, avec relativement peu d'agents d'exécution et des liens trop faibles entre les divers échelons du système scientifique et technique. Il ne faut pas que cette situation s'aggrave. Le moment est venu d'inverser le processus rétrograde inexorable qui a entraîné cette situation.

Malgré les problèmes actuels, le Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement offre encore des possibilités énormes qui n'ont pas été pleinement exploitées pendant la décennie qui prend fin. Si nous faisons le bilan, nous voyons donc une promesse non tenue, un potentiel non réalisé.

Nous croyons fermement que ces potentiels non utilisés doivent l'être pleinement. Réaffirmons notre volonté d'aller au-devant des nouveaux défis de la prochaine décennie. La communauté internationale doit prendre au plus vite des mesures afin de réduire le fossé technologique qui sépare les pays développés des pays en développement. Il faut absolument que les pays développés comme les pays en développement adoptent une politique qui vise à mettre au point des techniques et à les partager équitablement de manière à répondre aux besoins de chacun. Ainsi devons-nous nous efforcer d'adapter les avantages sociaux et culturels découlant des techniques traditionnelles à l'efficacité et à la portée d'une technologie moderne avancée, en associant techniques modernes et traditionnelles. L'établissement de liens appropriés entre la recherche et le développement et la production sera aussi un aspect à prendre en compte. Tout ce qui est fait pour mettre les sciences et les techniques au service du combat contre la pauvreté, la maladie, la malnutrition, la dégradation de l'environnement, les inondations, le cyclones et la désertification mérite de recevoir plein appui. L'amélioration de la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technique s'impose si l'on veut répondre à ces défis. Le rôle que les pays en développement sont de plus en plus appelés à jouer dans la mise au point et l'application adéquate de nouvelles techniques devra faire l'objet d'une attention particulière. Les pays en développement doivent participer activement au développement sous ses divers aspects. L'acquisition, le transfert et la création de techniques sont aujourd'hui d'une importance cruciale pour les pays en développement.

Etant donné la complexité de ces défis, nous avons suivi de près la dixième session du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement. Au cours de ses délibérations, on a cherché à juste titre à faire des choix féconds et innovateurs en vue d'intégrer tant sur le plan social qu'économique nos activités en matière de science et de technique à nos efforts de développement. Le Comité intergouvernemental, qui lors de sa dernière session a examiné l'examen de fin de décennie de l'application du Programme d'action de Vienne, a réaffirmé tout à fait à juste titre la validité de ce programme et de ses objectifs fondamentaux. Il a recommandé que l'on mette l'accent dans les années à venir sur des

stratégies destinées à améliorer la capacité endogène des pays en développement dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, ainsi que sur le rôle pertinent joué à cet égard par le système des Nations Unies. Le message énoncé dans le Programme d'action de Vienne, selon lequel la création d'une capacité endogène est le point d'appui du développement aux niveaux national, régional et international, est tout autant d'actualité aujourd'hui qu'il y a 10 ans lorsque ce programme fut adopté. Nous devons nous préparer sérieusement à répondre à ce défi.

La coopération bilatérale et multilatérale entre les pays Membres des Nations Unies a mis en relief les possibilités de plus en plus grandes d'échanges d'informations techniques et d'une coopération et assistance techniques. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les pays de la région de l'Asie. Ces pays ont en commun le besoin urgent d'une coopération mondiale plus efficace afin de mettre la science et la technique au service de leur développement. C'est pourquoi les Nations Unies se doivent d'étudier plus sérieusement les moyens de les aider à atteindre cet objectif.

Nous savons que c'est aux pays en développement qu'incombe la responsabilité essentielle de leur propre développement. Toutefois, le système de développement des Nations Unies a, comme la communauté internationale, un rôle important de catalyseur à jouer pour appuyer les efforts des pays en développement. Nous espérons que cet appui sera plus net dans les années à venir qu'il ne l'a été ces 10 dernières années. Nous sommes bien sûr heureux d'apporter notre appui à la recommandation de la dernière session du Comité intergouvernemental visant à consacrer des ressources appropriées, sur une base continue et stable, à la science et à la technique au service du développement conformément aux priorités des pays en développement. Le Comité intergouvernemental a également souligné la nécessité d'accroître la science et la technique en tant qu'élément important des délibérations sur certaines des préoccupations les plus vives de l'Assemblée générale au cours des prochaines années. Cela comprend les délibérations de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la coopération économique internationale, du Comité spécial plénier chargé de l'examen de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, de la deuxième Conférence

des Nations Unies sur les pays les moins avancés et de la conférence prévue des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Nous espérons sincèrement que les résultats de ces délibérations nous permettront d'accroître nos efforts communs sur le plan de la science et de la technique.

Je manquerais à mes devoirs si je ne mentionnais le rôle louable joué par le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement dans la promotion et la mise en oeuvre du Programme d'action de Vienne. Au fil des ans, le Centre a, malgré diverses contraintes, adopté de nouvelles approches vis-à-vis des activités de coordination dans le domaine de la science et de la technique et conféré un dynamisme nouveau en se focalisant davantage sur cette question. Néanmoins, nous devons faire en sorte que les activités du Centre s'intègrent mieux au Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement aux fins d'une utilisation plus efficace de ses ressources. Les activités du Centre concernant les dialogues politiques nationaux sur les capacités endogènes des divers pays en développement et des systèmes d'alerte avancée sont dignes d'éloges. Nous espérons que la situation du Centre des Nations Unies et du Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement s'améliorera dans les années à venir, ce qui leur permettra d'accroître leur rôle de façon significative.

J'ai essayé de souligner quelques-unes de nos craintes et de nos espérances dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Certes, les recommandations de la dixième session du Comité intergouvernemental sur la science et la technique au service du développement sont modestes mais elles constituent des mesures importantes en vue de l'intégration de la science et de la technique à nos processus de développement. Notre tâche n'est pas simple. Mais nous sommes certains qu'en agissant de concert, les pays idustrialisés et en développement pourront commencer à répondre de manière significative aux défis complexes auxquels nous sommes confrontés. Nous espérons sincèrement que les années 90 marqueront un tournant pour nous tous, qui s'accompagnera de résultats tangibles."

Le <u>PRESIDENT</u>: Je donne la parole au représentant de la République socialiste soviétique de Biélorussie, qui s'exprime au nom des Etats d'Europe orientale.

M. PASHKEVICH (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de la Bulgarie,
de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique allemande, de la Pologne, de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de la République socialiste
soviétique d'Ukraine et de la République socialiste soviétique de Biélorussie.

Depuis la réunion en 1979 de la Conférence de Vienne, nous avons été témoins de progrès sensibles dans le domaine de la science et de la technique, de la mondialisation d'un certain nombre de problèmes, d'une interdépendance accrue entre pays développés et pays en développement et de leurs économies, de modifications rapides dans les structures sociales, d'une augmentation de la population et de l'urbanisation. Ces événements ont eu de lourdes incidences sur le processus de mise en oeuvre du Programme d'action de Vienne, qui vise à promouvoir le rôle de la science et de la technique au service du développement économique et social.

Les progrès scientifiques et techniques ont permis le développement rapide des économies de bien des pays, essentiellement des pays développés. Malheureusement, le fossé entre les pays développés et les pays en développement dans leur ensemble, notamment en ce qui concerne le niveau de leurs capacités scientifiques et techniques, s'est élargi.

Bien que l'on s'accorde généralement à reconnaître que les nobles objectifs du Programme n'ont pas été réalisés, son objectif principal, à savoir placer les aspects scientifiques et techniques au premier rang de l'ordre du jour de la coopération multilatérale, demeure vital. Aujourd'hui, la science et la technique sont devenus des facteurs indépendants et, en fin de compte, décisifs pour le développement mondial. C'est pourquoi nous partageons les vues exprimées par de nombreuses délégations lors de la dixième session du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement selon lesquelles la communauté internationale doit encore réfléchir sérieusement aux moyens d'aborder la situation mondiale qualitativement nouvelle, d'élaborer des mécanismes appropriés de coopération et de mobiliser les ressources nécessaires, notamment au niveau national, afin de mettre la technique et les capacités intellectuelles inépuisables des scientifiques et des experts au service des populations, en particulier dans le monde en développement.

M. Pashkevich (RSS de Biélorussie)

Comme vient de le sculigner le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, les acquis scientifiques et techniques devraient être utilisés exclusivement à des fins pacifiques. Il est indispensable de créer par une action commune les conditions propices à un échange technique et scientifique mutuellement avantageux et à un transfert de technologie vers les pays moins avancés.

Il ne faut pas manquer l'occasion de réaliser un nouveau consensus sur la croissance et le développement, car le climat international s'est sensiblement amélioré. Une nouvelle réflexion politique se fait jour et on constate un sens accru des responsabilités dans la communauté internationale à l'approche d'importants événements, tels que l'élaboration de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale, notamment à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, et la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Le potentiel technologique, l'accès aux techniques nouvelles et naissantes, notamment en matière de protection de l'environnement, et l'accroissement des contacts entre les scientifiques, les organisations non gouvernementales et gouvernementales traitant des questions de science et de technologie sont aujourd'hui des préalables indispensables au développement. Le transfert de technologie revêt une importance toute particulière.

A notre avis, il existe également des possibilités considérables de renforcer le niveau du développement scientifique et technique dans les échanges des résultats acquis entre les pays du tiers monde en constituant un mécanisme approprié de coopération entre eux.

Les pays socialistes adoptent des stratégies communes pour leur développement scientifique et technique, compte tenu de la spécialisation et de la coopération internationales en matière de science et de technique.

Par ailleurs, les pays socialistes sont profondément intéressés à intégrer leurs potentiels scientifiques et techniques dans le trésor mondial d'expérience et à collaborer avec les pays en développement, notamment en matière de formation. Les faits montrent que les Nations Unies constituent un instrument unique, capable d'unir les efforts bilatéraux, régionaux et internationaux des différents Etats. Nos pays souhaitent l'amélioration des conditions régissant le transfert de technologie et l'élimination des barrières artificielles dans cette voie.

M. Pashkevich (RSS de Biélorussie)

Aux Nations Unies, le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement a un rôle prépondérant à jouer en la matière. Il ne faut épargner aucun effort pour garantir que le Comité puisse s'acquitter du rôle de coordonnateur actif des activités des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique au service du développement.

Dans le contexte de la mise en oeuvre concrète des buts du Programme d'action de Vienne pour la période à venir, nous voudrions souligner tout particulièrement l'importance de la promotion de la mise en valeur des ressources humaines, notamment en assurant la meilleure formation possible aux experts en science et en technique originaires de pays en développement et en prévoyant un mécanisme pour le transfert des acquis techniques et des compétences. Nous pourrions notamment envisager la mise en place d'un réseau mondial de laboratoires de recherche scientifique et de centres de formation aux techniques les plus sophistiquées dans les meilleurs universités et centres scientifiques des pays développés et des pays nouvellement industrialisés.

Le transfert de technologie et l'aide au développement de potentiels technologiques devraient être reflétés de façon appropriée dans la nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 90, qui devrait réactiver la mise en oeuvre du Programme d'action de Vienne.

La réduction de l'écart technologique serait profitable, non seulement aux pays moins avancés, mais aussi à l'économie mondiale dans son ensemble.

Le <u>PRESIDENT</u>: Je donne la parole à M. Ricardo Luna, Représentant permanent du Pérou, qui prendra la parole au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. LUNA (Pérou) (interprétation de l'espagnol): C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole au nom des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à la présente séance plénière qui marque le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement.

La réunion récente du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement a montré que la philosophie et les postulats du Programme de Vienne sont toujours valables aujourd'hui. Le Centre de la science et de la technique au service du développement joue un rôle créateur, tout comme le Comité consultatif, en tant qu'organe de consultation en la matière.

Dix ans se sont écoulés depuis que la communauté internationale s'est engagée à promouvoir la science et la technique au service des pays en développement. Quelques progrès ont été réalisés dans cette tâche difficile. On ne saurait pourtant ignorer que, du fait des transformations extraordinaires survenues dans la production, la consommation et le commerce mondiaux à la suite de progrès scientifiques et techniques vertigineux, les inégalités entre les pays en développement et les pays développés se sont encore accentuées. En d'autres termes, au lieu de bénéficier des innovations scientifiques et techniques, les pays en développement sont confrontés à un paradoxe, à savoir que les innovations en question ne font qu'accentuer leur mise en marge de l'économie mondiale.

Mais le tableau est encore plus sombre si l'on examine comme il faut l'environnement économique international actuel dans la mesure où il exerce une influence négative sur la capacité de nos gouvernements de promouvoir et de financer nos activités en matière de science et de technique. Il suffit de mentionner, dans ce contexte, le problème écrasant de la dette, les effets pervers du transfert net de ressources du monde en développement, le protectionnisme croissant des pays industrialisés et la détérioration constante des termes de l'échange.

Dans un monde nettement plus interdépendant, où la science et la technique jouent un rôle important dans les efforts entrepris par nos pays pour relever la qualité de la vie de nos populations, il est essentiel aujourd'hui de progresser vers des méthodes innovatrices de renforcement de la coopération internationale.

Nous savons que la promotion du développement de la science et de la technique incombe, en dernière analyse, à nos propres pays. Depuis quelques années, notre région améliore sa capacité institutionnelle en la matière. En effet, l'Amérique latine et les Caraïbes ont actuellement des organisations nationales, sous-régionales et régionales qui formulent des politiques scientifiques et technologiques et, dans une moindre mesure, encouragent directement la recherche. Sur le plan national, on a créé des départements ministériels ou adopté, à défaut, des conseils ou systèmes nationaux pour la science et la technique.

Pourtant, tous ces efforts n'aboutiront pas si on ne redéfinit pas les bases conceptuelles et opérationnelles de la capacité scientifique et technique de nos pays de façon que, sur la base du respect de notre histoire et de notre culture, elles servent d'appui véritable au développement.

C'est ainsi que nous comprenons le développement de la capacité scientifique et technique endogène de nos pays : comme une réponse qui nous est propre en vue de créer et d'utiliser les connaissances qui permettent de relever les défis du développement.

La crise économique, la détérioration des termes de l'échange et le poids de la dette extérieure ont eu un impact très important sur les capacités scientifiques et techniques des pays de la majorité de la région au cours des 10 dernières années, depuis que cette assemblée a adopté le Programme d'action de Vienne. Afin d'affronter cette situation, il est nécessaire d'adopter un programme de reconstruction, il est nécessaire d'adopter un programme de reconstruction et d'élargissement de l'infrastructure scientifique et technique en Amérique latine et dans les Caraïbes, à la réalisation duquel la coopération internationale peut et doit jouer un rôle de la plus grande importance.

Dans ce contexte, surtout au moment où la région procède à un transfert massif de ressources financières vers les pays industrialisés, il est particulièrement décevant de constater qu'un des piliers centraux du Programme d'action de Vienne - à savoir le système financier de la science et de la technique au service du développement - n'a pas pu être mis en pratique. Il est donc nécessaire de remettre à nouveau cette question sur le tapis et de revoir le rôle de la coopération financière internationale dans le domaine de la science et de la technique au service du développement au cours de la prochaine décennie.

J'aimerais suggérer au Secrétaire général, au nom de l'Amérique latine et des Caraïbes, de préparer un rapport mis à jour sur la situation du financement de la science et de la technique au service du développement, en mettant l'accent sur les besoins des pays en développement, sur les mécanismes possibles en vue de canaliser les ressources et sur le rôle de la coopération internationale.

Lorsque nous parlons de l'urgente nécessité d'amplifier et d'élargir la coopération internationale, nous le faisons parce que nous sommes fermement convaincus que les défis qui vont se présenter à nous au cours de la prochaine décennie sont d'une telle importance qu'ils exigeront pour les surmonter le concours de la communauté internationale tout entière.

Le premier défi a trait à la satisfaction des besoins fondamentaux de nos populations. Nous estimons que la science et la technique constituent des

instruments essentiels pour éliminer la pauvreté et pour améliorer la qualité de la vie. Si nous voulons vraiment incorporer de nouveaux contingents de main-d'oeuvre dans le secteur de la production, la mise en valeur des ressources humaines doit être une de nos priorités les plus élevées dans les années à venir.

La préservation de l'environnement va représenter un autre défi qu'il nous faudra affronter au cours de la prochaine décennie. Heureusement, il existe des signes que la communauté internationale est consciente de ce problème. Nous ne devons pas oublier que les modèles d'industrialisation et de consommation des pays du nord sont les principaux agents de pollution. Le transfert de techniques saines pour l'environnement et l'accès aux recherches réalisées dans ce domaine doivent faire l'objet à l'avenir d'une coopération internationale en faveur des pays en développement.

Si nous tenons compte du fait que le quart de la communauté scientifique internationale se consacre à la mise au point de technologies destructrices et que, chaque année, les dépenses consacrées aux armements sont équivalentes au total de la dette extérieure des pays en développement, on en vient à la conclusion qu'il est impératif, sur le plan moral, d'éliminer les technologies de la terreur, parce qu'elles compromettent la survie même de l'humanité. Si nous pouvions transférer ces ressources, ou une partie de celles-ci, au service d'autres causes plus nobles en faveur de la paix et du progrès mondial, la science et la technique pourraient enfin trouver leurs véritables raisons d'être, c'est-à-dire servir l'humanité et non attenter à son existence même.

Le <u>PRESIDENT</u>: Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Kenya, qui va parler au nom du Groupe des Etats africains.

M. KIILU (Kenya) (interprétation de l'anglais) : Le Président du Groupe africain ayant d'autres engagements, je vais donc lire sa déclaration en son nom.

"La décennie des années 80 a été inaugurée par d'importantes activités de caractère urgent et des efforts visant à accélérer le rythme de développement et à renforcer les capacités scientifiques et techniques des pays en développement. Parmi les activités les plus importantes, on peut citer la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement qui s'est tenue à Vienne en 1979 et qui a adopté le Programme d'action de Vienne. La cinquième Conférence des Nations Unies sur le commerce

et le développement (CNUCED V), tenue à Manille, et la troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI III), qui s'est tenue à New Delhi.

La participation des pays africains aux travaux préparatoires de ces conférences et aux conférences elles-mêmes, leur a donné l'occasion d'examiner sérieusement la situation de leur développement scientifique et technique et de constater qu'il était impérieux d'accélérer le rythme du développement scientifique et technique en Afrique. La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement africains tenue à Lagos en 1979 a adopté le Plan d'action de Lagos, a mis l'accent sur le rôle crucial que jouaient la science et la technique dans le développement du continent et a souligné la nécessité d'un renforcement de ses capacités scientifiques et techniques endogènes.

Les conclusions, à cette époque et aujourd'hui, dix ans plus tard, sont identiques. L'Afrique a encore bien du chemin à faire pour maîtriser de façon sérieuse et efficace la science et la technique au service du développement. Le Programme d'action de Vienne, dont nous célébrons ici le dixième anniversaire, a bien des points communs avec le Plan d'action de Lagos, en ce sens qu'ils soulignent tous deux la nécessité du renforcement de la capacité endogène. A notre avis, les deux programmes restent valables et pertinents, bien que leur mise en oeuvre soit loin d'avoir répondu aux espérances. Nos pays reconnaissent l'importance du renforcement de la capacité scientifique et technique endogène comme pierre angulaire de notre développement socio-économique, mais nos efforts dans ce domaine ont été sérieusement entravés par les crises économiques que nous avons traversées ces dix dernières années et par les catastrophes naturelles qui nous ont souvent contraints à utiliser des ressources autrement destinées à des objectifs de développement à long terme, tels que le renforcement de la capacité endogène, à la solution de problèmes immédiats qui se posaient à nos populations.

Les remarquables accomplissements dans la mise en oeuvre de techniques nouvelles et de techniques naissantes et leur application ont sérieusement compliqué les problèmes des pays africains en entremêlant leurs efforts de développement avec la nécessité d'améliorer le bien-être et les conditions de vie de leurs populations. La mise en oeuvre de nouvelles techniques dans la

M. Kiilu (Kenya)

production de biens et de services, leurs procédés d'application et leur commercialisation ont modifié le schéma de production et la structure des services, ce qui a eu pour effet non seulement de réduire radicalement la demande d'exportation de matières premières en provenance de l'Afrique, mais plus grave encore, d'influer profondément sur les marchés nationaux des pays africains, réduisant la productivité et la consommation domestiques. L'impact combiné de ces éléments a abouti à une baisse ou dans certains cas, à un arrêt de l'activité économique productive aboutissant à un chômage chronique, une insuffisance des services sociaux et la dégradation de l'environnement, par suite de la pression accrue sur la terre dans une lutte incessante pour se procurer de la nourriture, de l'eau, de l'énergie et des matériaux de construction.

Les pays africains comprennent fort bien qu'ils doivent supporter le fardeau du renforcement des capacités endogènes dans le domaine de la science et de la technique au service du développement en Afrique. L'économie mondiale étant cependant devenue interdépendante, l'Afrique n'a pas l'intention de fermer ses marchés aux produits en provenance des pays techniquement avancés en tant que stratège de rechange pour encourager les activités économiques africaines en augmentant la production et la consommation intérieures de biens et de services. Nous ne pouvons pas nous lancer dans une autre lutte pour réinventer la roue. Par conséquent, nous demandons aux pays industrialisés de comprendre que l'interdépendance présuppose une association avec l'Afrique et la fourniture d'une aice à l'Afrique par le transfert de techniques et de ressources financières dont celle-ci a besoin pour étayer ses efforts de développement. Par le biais, entre autres, du Plan d'action de Lagos, du Programme d'action prioritaire pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et, récemment, du Cadre de rechange africain aux fins d'ajustement structurel, les pays africains ont pris des initiatives extraordinaires et présenté avec clarté leurs priorités au titre de l'association'mondiale, notamment dans le domaine de la science et de la technique. Nous cherchons à améliorer l'environnement sans porter préjudice à notre développement et à bénéficier notamment, à cette fin, de conditions favorables dans le transfert de la science et de la technique dont nous avons besoin. Nos partenaires, les pays industrialisés développés et la communauté internationale, doivent, par l'intermédiaire des Nations Unies, permettre à l'Afrique de jouer un rôle plus productif dans l'économie mondiale et dans l'enrichissement de l'interdépendance des nations.

Les pays africains sont déçus. Il est en effet paradoxal qu'on accorde de plus en plus d'importance à la science et à la technique alors que leurs appels ne reçoivent qu'un faible écho. Nous pensons qu'il faut définir un cadre permettant de mobiliser les moyens, la volonté politique et la sagesse nécessaires pour maîtriser les immenses capacités que représentent la science et la technique modernes pour le bien de l'humanité et, surtout, pour améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Le système des Nations Unies devrait participer davantage à l'épanouissement et au rayonnement des capacités endogènes en Afrique.

A cet égard, les efforts déployés par le Centre pour la science et la technique au service du développement en vue de l'exécution des projets de mise en valeur des capacités endogènes en Afrique sont particulièrement opportuns. Je saisis cette occasion pour souligner la nécessité d'appuyer les six domaines prioritaires identifiés par le secrétariat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour encourager la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'OUA pendant l'exercice biennal 1990-1991. Ces domaines sont les suivants : premièrement, coopération économique et intégration, l'accent étant particulièrement mis sur la Communauté économique africaine; deuxièmement, alimentation et agriculture; troisièmement, réfugiés, personnes déplacées et situations d'urgence; quatrièmement, environnement et développement; cinquièmement, mise en valeur des ressources humaines et, sixièmement, science et technique. La réunion organisée par l'OUA, qui doit se tenir à Addis-Abeba entre l'OUA et les hauts fonctionnaires du système des Nations Unies, devrait permettre de renforcer la coopération entre les deux organisations dans tous les domaines.

S'agissant de la mise en oeuvre du Programme de Vienne, l'Afrique, comme d'autres pays en développement, est très déçue de constater que le financement de projets soigneusement négociés et convenus au cours des réunions du Comité préparatoire, de la Conférence elle-même et des nombreuses réunions de suivi du Comité intergouvernemental ne réponde pas à nos attentes et soit, en fait, actuellement interrompu. Nous savons, certes, que les peuples africains doivent eux-mêmes produire leurs hommes de science, leurs experts en technologie et leurs techniciens s'ils veulent résoudre leurs propres problèmes, mais les systèmes de financement multilatéraux doivent également jouer un rôle de catalyseur en appuyant nos efforts nationaux. Nous espérons que de nouvelles propositions seront présentées et de nouveaux engagements bientôt pris pour faire revivre un fonds rénové, doté de structures appropriées pour satisfaire à la fois les donateurs et les bénéficiaires.

Nos gouvernements ont pris au sérieux le concept de développement durable. On s'efforce de trouver comment ce concept pourrait être appliqué au mieux en Afrique, compte tenu de notre situation économique difficile et des pressions auxquelles nos peuples sont soumis pour subvenir à leurs besoins

immédiats, tels que nourriture, eau, énergie et abri. La première Conférence régionale africaine sur l'environnement et le développement durable, tenue du 12 au 16 juin 1989 à Kampala, en Ouganda, à l'échelon ministériel, a permis de faire mieux comprendre ce concept sous l'angle des priorités de développement de l'Afrique.

L'Afrique est disposée à apporter sa contribution aux efforts internationaux en vue de mettre un terme à la dégradation de l'environnement. Elle est résolue à ne pas emprunter la voie suivie par les géants de la science et de la technique d'aujourd'hui, qui ont construit leur puissance mondiale actuelle dans ce domaine au détriment d'un environnement mondial propre et sain. Nous avons choisi la coopération dans le développement. Toutefois, cette voie de développement passe, entre autres, par des investissements considérables dans le principal atout de l'Afrique, sa population. Nous ne pouvons pas négliger ces faits lorsqu'il s'agit de développement durable et, partant, nous insistons sur la nécessité de coopérer dans le transfert des techniques.

L'Afrique, qui a une confiance totale dans l'Organisation des Nations Unies et dans son système, continuera de s'acquitter fidèlement de ses responsabilités et d'honorer ses engagements envers la communauté des nations. Nous espérons que ceux qui ont l'avantage d'être tout-puissants dans le domaine de la science et de la technique manifesteront assez de courage, de sagesse et de volonté politique pour mettre leurs efforts au service de l'amélioration des conditions de vie de l'humanité et, notamment, de celles des populations des pays en développement, sans pour autant leur faire payer le prix exorbitant qu'elles acquittent aujourd'hui."

Le <u>PRESIDENT</u>: Je donne la parole au Représentant permanent de Malte, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

M. BORG OLIVIER (Malte) (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un honneur et un privilège de participer, en ma qualite (*) président du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, à cette séance de commémoration qui célèbre le dixième anniversaire du Programme d'action de Vienne sur le développement.

Au cours de la deuxième décennie, les Etats ont pris de plus en plus conscience du rôle important que jouent la science et la technique dans l'examen des problèmes de portée mondiale. Il est clair que les sciences et les techniques naissantes sont particulièrement utiles pour réaliser un développement socio-économique durable et préserver l'environnement terrestre dans l'intérêt de toute l'humanité. Le concept de l'utilisation de la science et de la technique pour promouvoir le développement émane de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique qui s'est tenue à Vienne en 1979. L'un des grands résultats de la Conférence de Vienne a été que la technique et la science se sont vu conférer un rôle plus capital dans les discussions internationales portant sur les questions économiques et sociales.

Le Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement, adopté par la Conférence de Vienne, se fondait sur l'idée que l'objectif ultime de la science et de la technique est de servir au développement national et d'améliorer le bien-être de l'humanité tout entière. Tout en se concentrant sur le renforcement des capacités scientifiques et techniques des pays en développement, le Programme d'action de Vienne souligne que la responsabilité essentielle du développement des pays en développement incombe à ces pays eux-mêmes. En créant une capacité endogène, nous devons insister sur l'utilisation productive et efficace des ressources existantes. Des modalités spécifiques de coopération internationale ont été envisagées pour contribuer à la réalisation de cet objectif, y compris les obligations de la communauté internationale, notamment des pays industrialisés, dans leurs contextes bilatéral, multilatéral et des Nations Unies.

Les 10 années écoulées depuis l'adoption du Programme d'action de Vienne nous ont fourni l'occasion de tirer des enseignements de la mise en oeuvre de ce programme et de chercher des façons viables et novatrices de placer la science et la technique dans le courant du développement socio-économique. On a fait des progrès dans de nombreux domaines de la mise au point, du transfert et de l'application des techniques, tels que les domaines de l'agriculture et de la

santé. Outre leurs propres efforts consacrés à renforcer leurs capacités endogènes en matière de science et de technique, les pays en développement ont entrepris des programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération entre eux. En même temps, les pays industrialisés, grâce à des programmes d'aide publique et à des initiatives du secteur privé, ont entrepris une assistance aux systèmes de développement bilatéraux, multilatéraux et des Nations Unies pour aider les pays en développement dans leurs efforts. Récemment, un grand nombre de pays occidentaux industrialisés et d'autre, membres du Groupe européen ont augmenté de manière significative leur programme d'assistance afin de renforcer la capacité scientifique et technique des pays en développement.

En partie grâce à ces efforts de coopération, de nombreux pays en développement qui, avant le Programme d'action de Vienne, étaient bénéficiaires de techniques dans le cadre de leur développement, sont maintenant devenus fournisseurs de ces techniques. La fourniture de logiciels en micro-électronique et l'offre de savoir-faire dans d'autres domaines liés à la biotechnique sont deux secteurs de sciences et de techniques nouvelles et naissantes dans lesquels les pays en développement sont devenus des partenaires à part entière en économie internationale. D'autres exemples de la contribution apportée par les pays en développement alin de partager les connaissances en matière de science et de mise au point des techniques incluent les pays non industrialisés et l'utilisation des techniques CAD/CAM dans les secteurs traditionnels.

Toutefois, de nombreux Etats ent le sentiment que la décennie n'a pas répondu aux espoirs qu'elle avait suscités en ce qui concerne le développement. Certains Etats affirment que le Programme d'action de Vienne a trop isolé la science et la technique sans placer un accent suffisant sur l'éducation et sur une politique en faveur des investissements. D'autres Etats prétendent que le fait qu'il se soit avéré possible de parvenir à une solution satisfaisante du problème du financement a eu un impact négatif sur les travaux du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement. En outre, il a estimé que le Programme d'action de Vienne faisait, à bien des égards, double emploi avec les efforts déployés pour promouvoir le développement par la science et la technique. Le grand nombre d'acteurs et les ressources limitées disponibles exigeaient des efforts permanents pour harmoniser et coordonner les activités et pour choisir avec soin les tâches pour lesquelles le système des Nations Unies était le plus approprié.

M. Borg Olivier (Malte)

Le Programme d'action de Vienne est un document politique important pour les Etats Membres. Il est nécessaire d'agir conformément à l'intérêt mutuel tant des pays industrialisés que des pays en développement lors de la mise en oeuvre d'un programme qui répondra aux besoins de l'humanité tout entière. Tout changement dans l'organisation ou les moyens d'application du Programme de Vienne devrait viser à une meilleure exploitation de la science et de la technique au service du développement qui puisse se faire en harmonie avec l'environnement et l'amélioration de la vie de l'homme. Il faudrait s'efforcer d'accentuer davantage le rôle de ces questions dans le système des Nations Unies.

Le nouveau chapitre dans l'exécution du Programme de Vienne appelle des efforts concertés de notre part à tous pour fournir le même type d'assistance dont la communauté internationale avait besoin il y a 10 ans. Toutefois, pour être efficaces, ces activités doivent se fonder sur des efforts de coopération à des conditions mutuellement avantageuses dans le domaine de l'application de la science et de la technique au service du développement. Il est également important de noter que nous ne pouvons retourner là où nous étions il y a 10 ans et nous embarquer dans un plan d'action trop ambitieux qui ne pourrait être réalisé.

Les membres du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, conscients des besoins et des aspirations des pays en développement, sont prêts à mettre au point des programmes de travail concrets dans le cadre des programmes d'assistance tant bilatérale que multilatérale et à participer de manière positive à l'examen du rôle de la science et de la technique dans le développement important mentionné dans les décisions du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement.

La séance est levée à 11 h 45.

